

9 DECEMBRE 1977.-
(Vendredi)

LIEU DIT FONTEFAURET.--(24)
oooooooooooooooooooo

HEURE : entre 18 H 15
et 18 H 45.

TEMOIN : Chantal X.

LIEU DIT : FONTEFAURET, commune de Rampieux (Dordogne).

LES FAITS : Chantal, le témoin, vient de terminer ses devoirs dans la cuisine. Elle se dirige vers la fenêtre donnant sur un grand pré, et se dispose à fermer les volets quand, à travers la vitre, entre les rideaux légèrement tirés, elle aperçoit, venant de la direction S. ou S.W. elle ne peut le préciser un objet volumineux, d'environ 7 mètres de longueur et de 2 m 50 à 3 mètres de hauteur, d'un rouge brillant, de forme comparable, selon ses dires, à un oeuf aplati aux deux bouts, qui se déplace à vitesse très lente (20 à 30 km/h) sensiblement au-dessus des arbres bordant le champ à sa limite opposée. Cet objet va se poser dans le pré, en face d'elle à 75 m environ.

Auparavant, durant la courte trajectoire, s'offrant à ses yeux, rien de particulier. Mais, dès que l'objet amorce la descente qui lui a paru se faire sans ralentissement notable, elle voit sortir successivement de dessous l'objet 3 ou 4 pieds.

Chantal a bien entendu un bruit de moteur comparable à celui d'une 203 Peugeot à son régime normal, mais ce ronflement s'est arrêté à l'atterrissage. C'est alors le silence absolu. L'objet est d'un rouge très vif, semblable à celui émis par les feux stop des véhicules. Je ne peux pas mieux le comparer nous affirme le témoin. Cette lumière constante couvre uniformément l'objet et dessine parfaitement ses contours sur

lesquels elle n'aperçoit aucune aspérité.

Quelques minutes après, de l'arête supérieure de l'engin et de son centre, va sortir, face à elle, un être très grand - 2 m, 2 m 50 - vraisemblablement plus proche de 2, 50 m, qui s'élèvera jusqu'à l'extrême limite côté droit (par rapport au sens de l'atterrissage) descendra, sans le toucher, de profil, jusqu'au sol, le longera, toujours de profil, accomplira l'ascension côté gauche et réintégrera l'objet sans qu'aucune porte en saillie ne se manifeste.

Durant tout ce parcours, effectué lentement et sans à coups, tous les membres de l'humanoïde sont restés droits et immobiles. Chantal n'a vu ni échelle extérieure, ni raccordement quelconque de l'être avec l'objet.

Un court moment s'écoule, puis nouveau et même bruit. L'objet s'élèvera verticalement, décrira une légère courbe à partir du 1er point, traversera le CD. 660 et atterrira à 150 mètres au ras d'un bosquet, à 10 m environ de la route et à 50 m de la maison. Chantal a l'impression qu'il ne s'est pas posé à la verticale, comme lors du 1er atterrissage.

Le bruit s'arrêtera soudain, dès le contact au sol, mais sa forme, sa luminosité et sa couleur resteront identiques.

Pour suivre ses évolutions, entre les 2 atterrissages, le témoin a quitté la fenêtre de la 1ère observation pour se mettre derrière celle qui ouvre sur le chemin départemental.

Ces 2 fenêtres étant très près l'une de l'autre, elle a pu le faire sans avoir à le quitter des yeux plus de 2 ou 3 secondes, selon nos tests.

Il restera là, autour de 2 minutes et s'élèvera jusqu'au dessus des arbres pour disparaître derrière eux définitivement, direction N.NW.

PRECISIONS COMPLEMENTAIRES :

=====

I. sur LES FAITS : Selon le témoin aucune voiture n'est passée durant les faits.

Autour des lieux, pas d'antennes TV. ni de matières métallisées ou brillantes. Deux lignes téléphoniques dont l'une longe le CD. 660. Une ligne B.T. et des clôtures électrifiées à partir de postes portatifs. Ce soir là, le ciel est clair et étoilé. Pas de lune, pas de vent.

2. SUR L'OBJET : Outre, ses dimensions et sa couleur, nous répéterons les propos de Chantal; sa lumière très vive était bien soutenable et n'a pas du tout fatigué les yeux. Elle l'a regardé cependant durant environ 10 mn au sol et 15 mn au total. Posé, il se situait sensiblement à son niveau. Quant à sa hauteur durant la trajectoire, nous l'estimons d'après les relevés sur place et les indications du témoin, autour de 12 à 15 mètres bien qu'il ait semblé à Chantal être juste au-dessus des supports téléphoniques.

3. SUR L'IMPACT PSYCHIQUE, PHYSIQUE et autres.:

Pas de troubles chez le témoin, autres que ceux du 9/12 au soir. Soucieuse et quasiment muette. Pas de modifications apparentes de son comportement jusqu'à ce jour.

Revenons à ce Vendredi soir, entre 18 H 30 et 19 H 00, la mère de Chantal revient avec son enfant de la grange. Très troublée le témoin lui raconte l'extraordinaire qu'elle vient de vivre. Sa mère croit à ses dires, même si elle lui en exprime des réserves. Plus tard, après 20 H 00 arrive sa soeur, puis son père. Nouvelles explications. Son père, à son arrivée, se rend compte qu'il y a de l'énervement

66612
dans la maison. Il nous¹ a dit . Alors peut-être que Chantal s'est réfugiée dans le mutisme ? Le chine attaché près de la maison n'a pas aboyé. Aucun trouble, pas plus que sur les autres animaux de la ferme.

Toutefois, la mère de Chantal nous a fait part d'une curieuse réaction des vaches le surlendemain des faits. Ce jour là, contrairement à l'habitude, elles ont été subitement excitées sautant dans tous les sens comme si elles avaient subi une succession de décharges électriques.

Cela se serait produit dans le pré, hors des clôtures, sur une bande de terrain de 1, 50 m à 2 m maximum, près du CD. et se serait reproduit pendant 2 ou 3 jours consécutifs dans ce même couloir. Cette largeur "névralgique " peut fort bien être sous la trajectoire de l'objet.

L' HUMANOÏDE : Il lui est apparu avec une netteté parfaite, sans aucun appareil, tige ou antenne extérieure. Sa tête est carrée de couleur gris-blanc. Une vitre sombre impénétrable, couvre toute la face. Son cou est court. Son vêtement, type scapandre, bosselé, aussi bien sur le corps que sur les membres est de couleur gris moyen (et d'une seule pièce). Jambes très longues, disproportionnées avec la taille, qui elle même est mince. Les bras et les mains paraissent mieux proportionnées. Les doigts, au nombre de cinq (elle a insisté sur ce point étaient aussi recouverts, mais non bosselés) sont légèrement écartés. Les pieds par contre, elle ne les a pas vus. Le croquis qu'elle nous en a fait, s'inspire sans doute de ceux de l'objet dont elle ne l'a pas dissocié, ou d'une vision fugitive. On ne sait. Lorsque l'humanoïde est sorti de l'objet il s'est élevé à environ 1 m. Comme il se mouvait à l'intérieur du

rayonnement, on peut estimer que ce dernier était supérieur à 4 m. Les vêtements n'étaient pas brillants (plutôt ternes).

PRECISIONS COMPLÉMENTAIRES :

Nous insistons sur ce point, qu'il se déplaçait, tel un cosmonaute dans l'apesanteur~~me~~ mais sans qu'aucun de ses membres n'ait la moindre flexion, le moindre mouvement. Il est toujours resté très droit. Ces pieds semblaient glisser sur l'herbe.

A combien se trouvait-il de l'engin ? A 1 m , 1 m 50.

L'être est donc sorti de face et a fait le tour de l'objet de profil. Ce 1/4 de tour a échappé au témoin. Il s'est toutefois effectué avant la descente, si nous nous fions à ces propos.

LES TRACES : Au 1er atterrissage, deux empreintes de pied seulement auraient été identifiées par le père du témoin, sans autre détail sur leurs caractéristiques; l'herbe avait environ 25 cm; ceci explique sans doute cela.

Nous avons procédé sur le travail par triangulations. Les pans coupés et les tangentes se retrouvent bien sur le plan. Donc, cette figure asymétrique cerne la vérité. Des tuiles avaient été mises le surlendemain de l'atterrissage à chaque pied de l'objet par les parents du témoin.

Il ne semble pas qu'elles aient été déplacées. L'absence prolongée d'herbe à ces endroits tend à le démontrer.

Cependant, l'espacement entre les pieds ne peut-être considéré comme absolument précis.

L'herbe était encore fanée le lendemain comme ayant souffert d'une forte chaleur. Elle était couchée dans le sens de la trajectoire de l'engin. Au 2ème atterrissage, les empreintes des pieds ont été vues par Chantal, ses parents et des témoins

5 4 11
22070

dignes de foi. 9 ont été relevées. L'ont-elles toutes été ? Leur enfoncement dans le sol était inférieur à 1 cm. Cependant celui-ci était imprégné tout au moins humide, car nous avons relevé la pluviométrie des 15 jours précédents : elle est de l'ordre de 30 mm, avec 15 mm l'avant veille des faits. Le pré est exposé face SUD et clôturé. Il est presque dénudé en bordure du bosquet. La terre est argilo-sableuse. Pas de paccage depuis quelques temps déjà.

LE MILIEU FAMILIAL. LE TEMOIN : Nous situons cette famille modeste, de souche paysanne dans le contexte. Elle se compose de 7 enfants, âgés respectivement de : 28 - 21 - 19 - 15 - 12 - 8 et 5 ans 1/2. Quatre sont à charge. L'aînée des quatre est interne dans un GES et ne rentre que le Vendredi soir, après 20 heures. L'avant dernier est, au moment des faits avec sa maman dans la grange et la plus jeune se trouve avec le témoin dans la cuisine. Chantal la tiendra volontairement ou non (difficile à apprécier) en dehors du phénomène. Agée de 12 ans, elle est élevée au C.E.G. de BEAUMONT DU PERIGORT. Le papa travaille dans une Entreprise de TP. Il rentre tard.

La maman qui reste au foyer pour s'occuper de la maison, des enfants et des nombreux animaux de la ferme. Beaucoup de volailles pour nourrir toute cette famille en excellente santé, se trouve à ce moment là dans la grange, proche des lieux d'atterrissages. Mais occupée par son travail, elle n'a rien vu, ni rien entendu. Les ouvertures de la grange sont opposées au 1er atterrissage. Elle est sortie peu de temps après la disparition de l'objet. Pas de télévision à la maison construite il y a 8 ans.

97608
Un transistor sert à s'évader hors des limites coutumières. Chantal, apparemment, ne lit pas d'ouvrages de science-fiction ou d'épouvantes.

Elle n'est pas loquace, mais éveillée. Avant le 9/12/77, elle avait entendu "vaguement" parler du phénomène OVNI sans, semble-t-il y attacher d'importance. C'est possible, car le témoin n'est du tout genre scrutateur du ciel. En outre, l'activité ne manque pas autour et dans la maison. Nous devons également signaler qu'au cours de nos fréquentes visites, nous n'avons jamais enregistré de contradictions dans la relation des faits, malgré des questions piège. Certes, dans les détails, apparaissent des omissions; des trous subsistent. Nous les mettons sur le compte du recul et de la peur.

Pour ce qui concerne l'essentiel, elle a été précise, affirmative et spontanée. A titre d'exemple, nous mentionnons que dès notre 1ère visite, nous lui avons présenté le croquis de l'objet qui avait été envoyé à LDLN d'après ses descriptions. Elle s'est exclamée, "Non, c'est pas comme ça ! Et lui a donné déjà la forme que nous retrouvons sur l'objet planifié.

Avant de terminer ce paragraphe, nous nous devons de remercier toute la famille présente, de son extrême amabilité, de son accueil et de son concours et de conclure par une appréciation de M. L'Abbé Fournel, curé de Rampieux, sur Chantal qu'il connaît bien : "Elle a les pieds sur terre.!"

LES LIEUX - L'ENVIRONNEMENT : FONTFAURET est un lieu dit de la Commune de Rampieux, située en bordure du CD.660 entre Beaumont du Périgord au N.W. et Monpazier au S.E. à peu près à égale distance des 2 chefs-lieux.

Deux immeubles y sont édifiés : l'un vétuste et inhabité, l'autre de construction récente où vit la famille X.

Il n'y a pas d'autres maisons d'habitations dans un rayon de 200 mètres.

Situé sur un plateau à 196 m d'altitude, le hameau est blotti entre des haies et bosquets. Un bois relativement important d'essences diverses, bouche l'horizon sur toute la face Sud. Une seule percée ouvre sur le village à BORJOU situé côté N.E. à environ 600 m. Mais aucune maison de ce village n'est habitée sur la façade FONTEFAURET.

Près des lieux d'atterrissages, alternant des prairies avec des terres arables. Beaucoup d'arbres fruitiers. La terre est riche. Côté oriental, la forêt de la Bessedé vient mourir à quelques kms de là. La région périphérique est parcourue par de petits ruisseaux, affluents de la Couze au Nord et du Dropt au Sud. Le premier se jette dans la Dordogne, le second dans la Garonne. La configuration générale du terrain est ainsi représentée par une succession de collines et vallées, parfois avec des activités assez importantes.

CARTE GEOLOGIQUE :

1.- Un anticlinal se termine au N.W. de Fontfauret (à 30 kms à vol d'oiseau). Il s'étend sur 40 kms environ de Mauriac, près Neuvic en Dordogne à Mouleydier. Son tracé est jalonné par de petites failles à faibles rejets.

2.- Un accident anticlinal de 25 Dms de long de direction N.W. fait apparaître le campanien au milieu du Maëstrichtien sur plus de 40 m de haut dans la vallée de la Couze. Son axe est jalonné par des affleurements campaniens de St Avit - Mont Ferrand.

Difficile de tracer une droite à travers la Dordogne sans passer sur un témoignage du passé historique ou préhistorique. Les alentours de Fontfauret n'achappent pas à la règle. Lénéolithique se manifeste par deux monuments mégalithiques, l'un est détruit. Le Dolmen de Blanc dresse toujours sa fière et imposante allure.

Une légende lui est rattachée, la voici : " Une jeune bergère surprise par l'orage, se recommande à Dieu, Aussitôt de grandes pierres se dressèrent, lui faisant comme une allée couverte. L'orage avait beau gronder, la bergère était à l'abri." D'où le nom de la Grotte de la Vierge donné à ce Dolmen. C'est un des plus beaux du Périgord.

Nous n'avons pas connaissance de site Gallo-Romain remarquable.

Du XIème au XVème siècle, le moyen âge est hautement représenté : Chapelles, Eglises Romanes, Eglises fortifiées, Bastides Anglaises, ou Franco-Anglaises, Casernes et Eglises des Templiers, Abbayes et Cloîtres. Nous trouvons tout cela dans un rayon de 10 à 15 kms autour de Fontfauret.

Nous citons particulièrement : Beaumont du Pg, Bastide du XIIIe, Chapelle Romane XIe - CDDOIN : Eglise Romane XIe - (S'Edifice abrite une pièce de tissi oriental XIe ou XIIe siècle, a longtemps passé pour le suaire ayant enveloppé le Christ). Un magnifique cloître du XVe ou XVIe Abbaye Cistercienne (Merchadier, lieutenant du roi Richard Coeur de Lion a fait une pieuse donation à cette Abbaye. Il y a un acte authentique). St Avit Senieur Belle église XIIe - XIIIe (il subsiste quelques arcades d'un ancien cloître, fût un centre très important) Montferrand du Pgd château fort; halles du XIIIe, église romane. Ste Croix Eglise des Templiers (il y

aurait une crypte sous l'église) caserne des Templiers.
Monpazier fondé en 1284 par Edouard Ier d'Angleterre est une
bastide imposante. Sous le village des Andrieux, il y aurait
une grotte naturelle souterraine importante. C'est près de ce
village que le 11/12/1977, Chantal, sa mère et ses deux jeunes
frères auraient vu un objet à très faible altitude ayant même
forme et même grosseur que celui du 9/12/1977. Cette observa-
tion aurait été faite à peu près vers 18 H 30.

COMMENTAIRES PERSONNELS : Chantal est l'unique témoin des atter-
rissages dont l'un avec sortie d'humanoïde. Est-elle ou non
capable de fabulation ? Difficile d'affirmer ou d'infirmer.
Pourtant nous nous sommes donnés du mal pour essayer de cerner
sa personnalité et de faire jaillir cette étincelle qui efface-
rait le doute.

Or, c'est indéniable, Chantal a vu quelque chose ce soir là.
Il y a du positif dans le récit des faits. Sans un concours
extérieur, il lui est impossible de relater tel ou tel détail
qu'une personne rompue au phénomène OVNI aurait pu à imagi-
ner. Sans les répéter tous, nous citons en particulier : La
tête de l'être est gris blanc; le vêtement du corps est gris
moyen. Il est sorti tout droit de l'engin et en a fait le tour
de profil. La " vitre " couvre le visage et non toute la tête.
Il a des jambes longues et disproportionnées avec la taille.
Le corps est mince. Le cou est court. Sa hauteur ? Pourquoi
n'aurait-il pas eu 1, 50 m au lieu de 2, 50 m. Or, cette
hauteur approche des probabilités. Quant à l'objet, elle a
rejeté tous ceux qui nous lui avons proposé, y compris les plus
approchants de son croquis initial.

Un seul est en lice, et cela se termine par rapport valable
ETRE - OBJET. Enfin, il y a les traces et leurs témoins digne
de foi.

de foi. Le négatif se situe dans l'environnement et sur des points particuliers non négligeables.

a) L'absence de la mère au moment des faits qui revient de la grange dès la disparition de l'OVNI.

b) Le bruit de l'engin n'aurait-il pas dû attirer son attention lorsqu'il est passé au-dessus du pré, à côté de la grange? (Elle nous a dit à ce sujet qu'en trayant les vaches et avec " leur remue-ménage " elle n'a rien entendu).

c) Est-il sûr que son enfant, fort remuant, soit toujours resté auprès d'elle pendant 15 minutes, sans mettre le nez dehors ?

d) Le cadet qui est à côté de sa soeur dans la cuisine, et qui n'a rien vu, alors que les volets des deux fenêtres ne sont pas fermés et que passe juste devant ce volumineux objet qui irradie tout autour.

e) La visite sur les lieux de la Gendarmerie, le surlendemain de l'atterrissage qui, après des témoignages contradictoires et après avoir entendu les parents de Chantal conclut : Affaire sans intérêt.

f) L'article paru dans la presse signalant que contrairement aux bruits, il s'agissait d'un ballon sonde.

g) Le témoignage négatif d'un chauffeur de camion qui serait passé durant les faits.

h) L'absence d'intérêt des frères et soeurs de Chantal (19 et 15 ans) à ce qu'elle aurait vu.

Nous avons contacté le Cdt de la Brigade de Gendarmerie de Beaumont de Perigord qui nous a très gentiment relaté l'enquête et nous a dit d'agir avec prudence. Pour eux, l'affaire a été classée sans suite.

Par contre, M. L'Abbé Fournel, à l'origine de notre enquête, accorde une grande confiance à Chantal et à son témoignage. Nous ajouterons que toute la famille a subi les assauts critiques des allergiques au phénomène OVNI. A tel point qu'il n'est plus question depuis déjà pas mal de temps de parler de " tout ça ".

Merci à cette charmante famille d'avoir fait pour nous exception à la règle et de nous avoir permis de mener cette post-enquête difficile dans d'excellentes conditions.

Merci à M. L'Abbé Fournel d'avoir établi les contacts de nous avoir toujours accueillis avec plaisir.

Malgré tous nos efforts, nous avons sûrement négligé des points importants, il suffit de nous les rappeler. On ne peut de toutes façon, considérer cette enquête comme définitivement close.

ENQUETE DE MM. R et PH. DARNAUDGUILHEM.

LDLN n) 183 (Mars 1979) P. 22. 23. 24. 25. 26. 27.